



11 – 14 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

Vallée de Chamonix/Montvauthier

Cham'laho

Chalet de Montvauthier Réf. 074003001

« Toujours plus haut ! » est la devise de ceux qui veulent atteindre des sommets !... Mais ne brûlons pas les étapes : ils commenceront à quelques centimètres au-dessus du sol en s'initiant à la slackline. Ils iront ensuite passer une nuit sous tente, au-delà de 1000m d'altitude, face au Mont-Blanc au col de Plaine Joux. Ils continueront à prendre de la hauteur en allant randonner au Lac Vert. Puis ils finiront avec les oiseaux, dans le ciel, lors d'un baptême de parapente ! *

*Certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

Le centre :

Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets. Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soin et d'une salle de spectacle.



Parapente

Le baptême de parapente dure environ 15-20 minutes, le décollage se fait à 1350m d'altitude (à Plaine-Joux) et l'atterrissage à 650m d'altitude (à Chedde). Les moniteurs qui accompagnent les enfants sur les parapentes biplaces sont tous diplômés, ils fournissent l'équipement nécessaire. Des photos sont prises durant le vol, vous pouvez les récupérer si vous nous fournissez une clé USB nominative (il est également possible d'en acheter une directement au chalet de Montvauthier).

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et l'aire d'atterrissage se font en minibus (15 minutes de trajet environ), les moniteurs emmènent ensuite les enfants jusqu'au décollage en minibus également (environ 15 minutes de trajet également). L'activité (trajets, consignes, vol) dure environ 2h et a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : autorisation parentale et certificat de non contre-indication à la pratique du parapente obligatoires.

Initiation à la Slackline

Faire de la «Slackline» consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres. Les enfants se mettent en binômes pour y parvenir : un sur la «Slack», l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule. Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs alternatives sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... La forêt des Chavants est idéale : les arbres sont suffisamment espacés.

Le trajet aller entre le chalet de Montvauthier et la forêt des Chavants se fait en train (environ 10 minutes de trajet), si la météo est bonne, le retour se fait à pied dans le cadre d'une balade sur le chemin des Diligences (environ 1h15). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants maximum, encadrés par 2 animateurs.trices. L'activité a lieu sur une demi-journée.

Promenade au Lac Vert

Le **lac Vert** est un lac naturel situé sur la commune de Passy. Il se caractérise par une eau transparente et dont la teinte verte qui lui a conféré son nom résulte de la présence de cyanobactéries. Le lac est un site naturel classé.

La promenade pour s'y rendre amène les jeunes à découvrir de magnifiques vues sur le Mont Blanc et les montagnes avoisinantes.

Le chemin continue ensuite en direction du col de Plaine Joux où se déroulera l'activité « nuit sous tente ».

Le trajet (jusqu'au point de départ de la promenade) se fait en car ou minibus (environ 10 minutes), l'activité est encadrée par les animateurs.trices

Nuit sous tente

C'est l'occasion pour les enfants de vivre une aventure collective et conviviale : ils passent une partie de l'après-midi à installer le campement, avant d'attaquer la préparation du dîner et la grande veillée autour du feu (chants, danses et contes). Lorsqu'il est temps de fermer les yeux, les enfants vont dans leurs tentes, s'emmitoufler dans leur sac de couchage, pour faire de beaux rêves.

Le campement est installé sur l'aire de campement de Plaine Joux. Les animateurs.trices dorment dans des tentes à côté de celles des enfants. Les tentes, tapis de sol et sacs de couchage sont fournis par le centre. Les enfants peuvent prévoir une petite lampe frontale.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

Le centre de Montvauthier fait sa transition, il s'inscrit dans une démarche de labélisation « clefs vertes ».

Les enfants sont sensibilisés aux éco-gestes durant la vie collective, des activités éco-citoyennes sont également proposées.

Une équipe de cuisine confectionne de succulents menus équilibrés à partir de denrées non transformées.

Pique-niques, ménage, lingerie... tout est réfléchi pour éviter les produits fongibles et chimiques.

Des travaux sur le bâtiment ont été réalisés et d'autres sont à venir pour faire des économies énergétiques et améliorer le confort des enfants.

1 animateur.trice pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur de structure, d'un directeur des séjours et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs.trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



Le linge : pour les enfants qui restent plus de 8 jours, le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un.e adulte qualifié.e qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Relations Parents / Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues, afin d'être sûr qu'elles arrivent à temps nous vous recommandons de les envoyer avant le début du séjour. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 10€ par semaine semble largement suffisante. Cette somme est à remettre à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous aurez reçue avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.



Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, assuré par une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

A NOUS ADRESSER PAR MAIL **AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR**

as.montvauthier@fol74.org

- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente
- L'autorisation parentale pour le parapente.
- Toutes demandes particulières concernant la santé de l'enfant (allergie alimentaire, problèmes médicaux...)

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont 2 chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



Autorisation parentale

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) M. ou Mme

Responsable de l'enfant

L'autorise à participer à l'activité parapente durant le séjour.

Fait à le.....

Signature



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU PARAPENTE**

Séjour : Montvauthier – Cham’laho

NOM ET PRÉNOM DU JEUNE :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Je soussigné(e),

Docteur

Certifie que l'état de santé de

Né(e) le / /

lui permet de pratiquer le parapente.

Fait à le.....

Cachet et signature :

